

SAISON 2026-2027

Document mis à jour en juin 2026

La cotisation comprend :

- La licence FFTT valable du 1^{er} septembre au 31 aout,
- L'adhésion à l'ASM, les assurances, un carnet de 10 tickets de tombola,
- Les frais d'engagement des équipes en compétition championnat de France et de Paris, hors criterium fédéral individuel.

		Résident à Mantes La jolie	Choix à indiquer	Résident Extra Muros	Choix à indiquer
Licence	Loisirs *	130		135	
	Entraînement dirigé	210		215	
	Compétition **	210		215	

* : tout mineur doit être accompagné de son représentant légal aussi licencié
 ** : maillot obligatoire en compétition FFTT & FSGT

Date :

Nom et prénom :

Signature :

Jours	Horaires	Catégorie sportifs licenciés	
Lundi	17h15 à 21h45	Loisirs & Compétiteurs	
Mardi	17h15 à 18h15	Mineurs débutants	Entraînement - Tarik Khris
	18h15 à 19h15	Mineurs confirmés	
	19h15 à 20h15	Adultes dirigés	
	20h15 à 21h45	Compétiteurs libre	
Mercredi	15h00 à 16h00	Baby ping (5 licenciés minimum)	Entraînement
	16h00 à 21h45	Loisirs & Compétiteurs	
Jeudi	17h15 à 21h45	Loisirs	
	19h30 à 22h00	Compétitions FSGT	
Vendredi	17h15 à 18h15	Mineurs débutants	Entraînement - Tarik Khris
	18h15 à 19h15	Mineurs confirmés	
	19h15 à 20h15	Adultes dirigés	
	20h15 à 21h45	Compétiteurs Libre ou	
	20h15 à 00h00	Compétitions FFTT seniors	
Samedi	10h00 à 11h30	Loisirs	
	14h00 à 20h00	Tous ou Compétition Jeunes	
Dimanche	9h00 à 12h30	Loisirs & Ultimate	